

**AVENANT À LA CONVENTION GÉNÉRALE DE MISE EN ŒUVRE RELATIVE AU PROGRAMME
« SGD FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT PROGRAMME » THE Shift, 2021-2023**

Vu la Convention de mise en œuvre générale entre l'Etat belge et The Shift portant au programme « SGD for International Development Programme » signée en 2021, ci-après dénommée « la convention de mise en œuvre générale » qui se clôture le 31 décembre 2023

Vu que la Convention n'a été signée par la Ministre que le 3 novembre 2021 et notifiée que le 23 novembre 2021 pour un démarrage des activités prévu le 1er septembre 2021

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 2(3) est adapté comme suit :

La présente convention est conclue pour une durée de 28 mois, débutant le 23 novembre 2021 pour se terminer le 31 mars 2024.

Fait à Bruxelles le 2023, en deux exemplaires originaux, dont chacune des parties reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Pour la DGD,

Pour The Shift,

Heidy
Rombouts
(Signature)

Digitally signed by Heidy
Rombouts (Signature)
Date: 2023.11.27
16:09:14 +01'00'

Heidy Rombouts

Madame Magali FRANKL

Directeur-Général de la Coopération
au Développement et
de l'Aide Humanitaire

Directrice
The Shift